



SOS JEUNES
Quartier Libre
AMO

1 AMO - 2 entités

Rapport d'activité 2016

Rapport d'activité 2016

LES STATISTIQUES COMMUNES	2	LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES D'SOS JEUNES 24H/24	18
A. L'aide individuelle	2	A. Rupture familiale.....	19
B. L'action communautaire.....	2	1. Groupe de parents.....	220
LES STATISTIQUES D'SOS JEUNES 24h/24	3	2. Fugue.be	221
A. La Permanence	3	B. Rupture scolaire.....	222
B. L'accueil et l'accompagnement.....	3	1. Service étude.....	223
C. L'accueil de nuit.....	4	C. Rupture institutionnelle.....	224
1. Accueil et ventilation majeurs, mineurs.....	4	1. Plan Mena de l'Aide à la Jeunesse	225
2. Séquences d'hébergement	4	D. Rupture d'affiliation sociale.....	226
3. Envoyeurs	5	1. Activités pré-textes.....	227
D. Le public.....	6	2. Soutien au Logement privé (SOLOPRI).....	228
1. Age et genre.....	6	3. Capuche Asbl.....	29
2. Lieux de vie	6	4. Interpellation	30
3. Scolarité.....	7	E. Conclusion	31
LES STATISTIQUES DE L'ANTENNE DE QUARTIER LIBRE	8	LES MEMBRES D'SOS JEUNES - QUARTIER LIBRE.....	33
A. La présentation de l'Antenne	8		
B. Les demandes individuelles.....	9		
C. les actions collectives à visée communautaire en quelques chiffres :	10		
LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE L'ANTENNE DE QUARTIER LIBRE (focus sur deux types d'environnement)	11		
A. Ecole : pour une scolarité épanouissante et qui ait du sens	11		
1. Une transition : de l'enseignement spécialisé au monde adulte.....	11		
2. La Scolarité : enjeux de parents – enjeux d'enfants, Projet Marguerite	13		
B. Quartier / Espace public : « pour une « Commune jeunes admis ».....	16		

LES STATISTIQUES COMMUNES

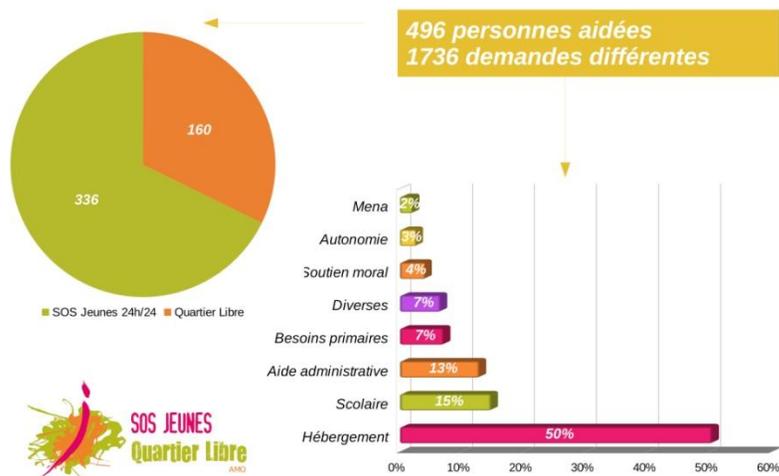
A. L'aide individuelle

Dans les deux entités qui composent SOS Jeunes - Quartier Libre, nous avons accueilli 496 personnes venant nous faire 1736 demandes de nature diverse.

C'est naturellement dans l'entité 24h/24 que le nombre de situations individuelles est le plus important (336 personnes aidées) grâce à l'outil d'accueil de nuit. 50% de l'ensemble des demandes d'aide concerne donc des ruptures avec leurs milieux de vie. Viennent ensuite les difficultés scolaires et l'aide administrative.

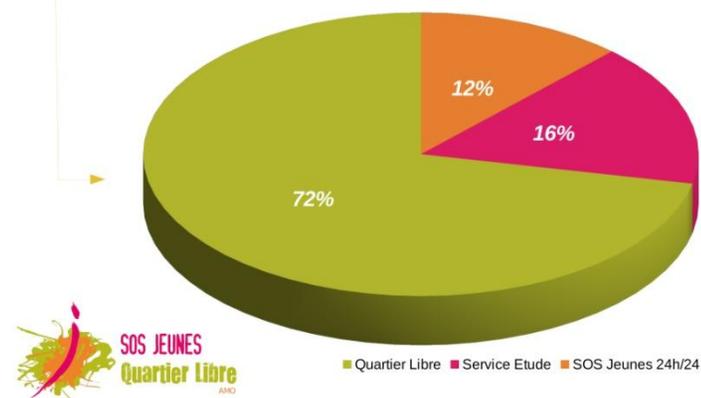
Plus interpellant, 7% des demandes concernaient des besoins primaires (douche, nourriture, soins, se réchauffer, dormir car on a passé la nuit en rue,...).

Aide individuelle



Action communautaire

**1027 jeunes touchés
par nos actions communautaires**



B. L'action communautaire

En ce qui concerne les actions communautaires qui tentent d'apporter une réponse globale aux problématiques individuelles les plus saillantes, nous avons rencontré pas moins de 1000 jeunes sur l'année.

Ces rencontres se sont déroulées dans des écoles, des fêtes de quartier, au snack infos de Quartier Libre, lors de moments de sensibilisation dans l'espace public notamment autour de la question de la vie affective et sexuelle.

Quartier Libre demeure l'entité qui touche le plus de jeunes en matière d'action communautaire avec plus de 72% des personnes concernées.

LES STATISTIQUES D'SOS JEUNES 24h/24

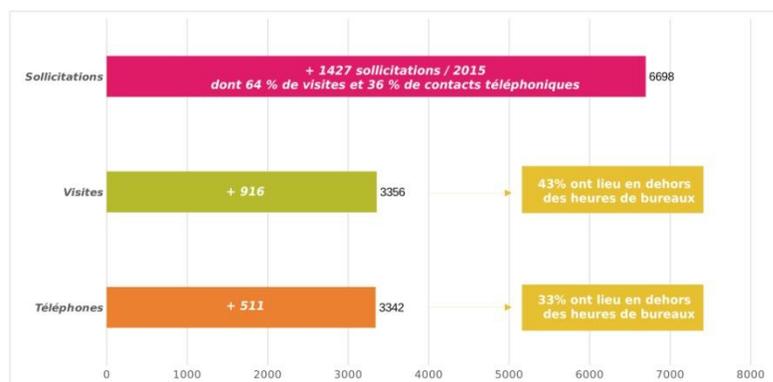
A. La Permanence

Dans le cadre de nos missions d'accueil 24h/24, nous développons un outil de permanence ouvert à toute demande qui concerne un jeune de moins de 20 ans tous les jours de 9h à 22h.

Cet outil se déploie grâce à deux moyens phares que sont les visites et les coups de fil. Par rapport à l'année 2015, nous avons reçu 1427 sollicitations de plus essentiellement par l'entremise de visites (64%).

43 % des visites et 33 % des coups de fils se sont déroulées en dehors des heures de bureau du secteur (après 17h, les samedis, dimanche et jours fériés). Ces chiffres montrent d'année en année l'utilité d'une ouverture 7jrs/7 24h/24.

Activités de la permanence



B. L'accueil et l'accompagnement

Accueil et accompagnement



Nous y avons reçu 336 jeunes soit pour des renseignements ne nécessitant qu'une aide ponctuelle désignée sous le vocable de premier accueil, soit pour des interventions plus longues nommées : accompagnement.

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés, nous opérons deux constats récurrents.

Le premier concerne un allongement constant depuis 5 ans de la durée de nos accompagnements (3 mois à 1 an) qui s'accompagne quasi mécaniquement d'une diminution de nos suivis de moins d'une semaine.

Le second est que l'accueil de nuit constitue notre porte d'entrée principale aux accompagnements puisque 77 % de ces prises en charges le sont par l'activation de ce dispositif spécifique.



C. L'accueil de nuit

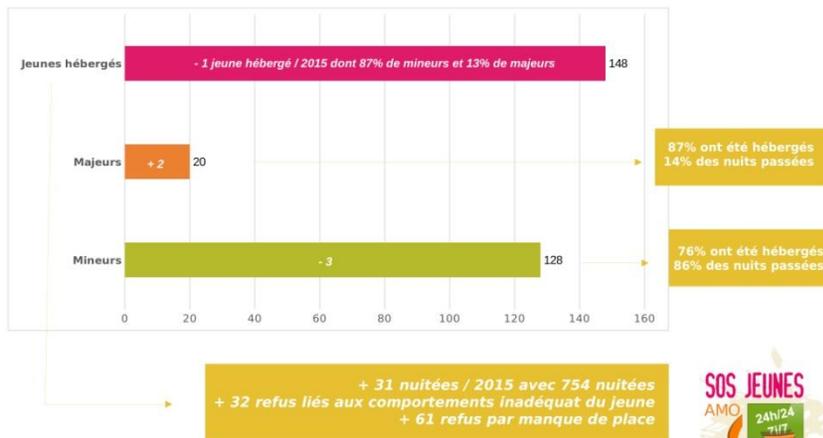
1. Accueil et ventilation majeurs, mineurs.

Malgré le fait que nous avons accueilli 2 jeunes de moins qu'en 2015 (146 jeunes), nous avons paradoxalement augmenté le nombre de nuits (+31 nuitées) passées à SOS jeunes 24h/24 (754 nuitées au total en 2016).

Nous avons accueilli 87 % de jeunes mineurs et 13 % de majeurs, souvent déjà connus de notre association avant leurs 18 ans.

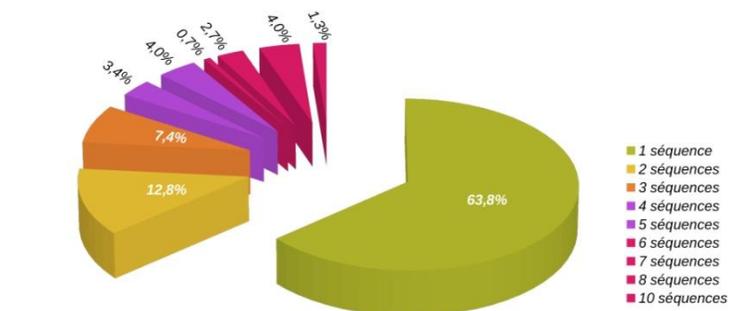
Depuis 3 ans, il existe une augmentation constante de deux éléments significatifs. Le premier est l'augmentation des refus par manque de place (+61 demandes). Le second est plus inquiétant car il concerne des refus liés à des comportements inadéquats (violence visible, + 32 situations) de certains jeunes qui nous poussent à prendre des mesures de non prise en charge souvent temporaire.

Accueil de nuit Activité & majeurs / mineurs



2. Séquences d'hébergement

Accueil de nuit Séquences d'hébergement



+ 27 séquences/2015 - 318 séquences différentes sur l'année

En parallèle depuis 5 ans, nous étudions le nombre de passage en accueil de nuit qu'un jeune réalise chez nous avant qu'une solution durable lui permette de ne plus avoir recours à cet outil.

Pour rappel, notre cadre de travail est celui d'une AMO 24h/24 qui peut accueillir de manière tout à fait exceptionnelle un jeune durant 24h renouvelable 2 fois s'il n'existe pas de désaccord avec ses représentants légaux sur la question. Théoriquement, nous devrions recevoir des jeunes qui passent par notre accueil de nuit une et une seule fois.

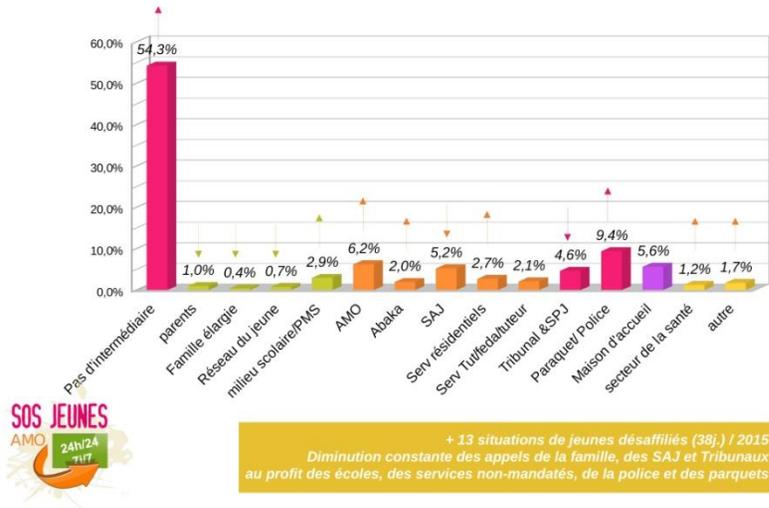
Cependant, comme le montre le graphique ci-dessus, nous sommes allés jusqu'à 10 séquences différentes. Si l'on considère une seconde séquence comme pouvant encore faire partie de ce qui est acceptable, nous remarquons que près de 24 % des situations rencontrées excèdent ce qui est convenu par notre cadre légal.





3. Envoyeurs

Accueil de nuit Qui fait les demandes ?



Nous nous intéressons depuis toujours au fait de savoir qui est à l'origine de la demande et nous constatons un changement constant depuis 2004.

Les parents font de moins en moins appel à nous suite à des conflits familiaux, les services d'Aide à la Jeunesse et de Protection Judiciaire également. Cette diminution s'accompagne d'une augmentation constante des jeunes venus de leur propre initiative (54,3%).

Nous avons rencontré davantage de jeunes désaffiliés cette année avec 13 situations de plus que l'an passé (38 jeunes). Ce phénomène concerne des jeunes (en droit de séjour) ayant perdu le lien à la fois avec leur famille, une socialisation secondaire (école, club de foot,...) et avec les filets de sécurité sociale censés les protéger (SAJ ou SPJ).

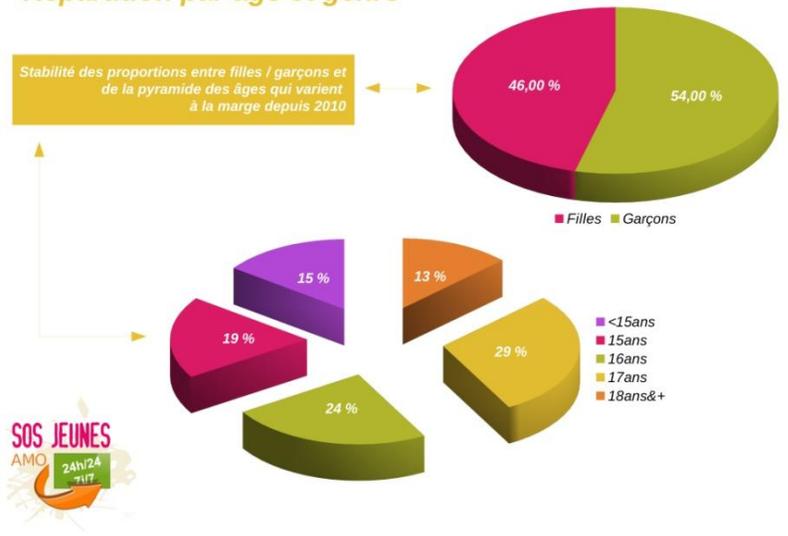




D. Le public

1. Age et genre

Public Répartition par âge et genre



Nous rencontrons presque autant de filles que de garçons et cette donnée est constante au fil du temps même si leurs stratégies de rupture semblent différentes. Les garçons poussent plus souvent le conflit jusqu'à l'exclusion alors que les filles utilisent plus volontiers la fugue pour manifester le fait que cela ne se passe pas bien dans leur milieu de vie.

La pyramide des âges est également une donnée stable. La majorité des jeunes rencontrés ont entre 15 et 18 ans. Cependant, nous souhaitons insister sur le fait que des jeunes de moins de 15 ans vivent des situations de désaffiliation ce qui n'avait pas encore été observé par le passé de manière aussi significative.

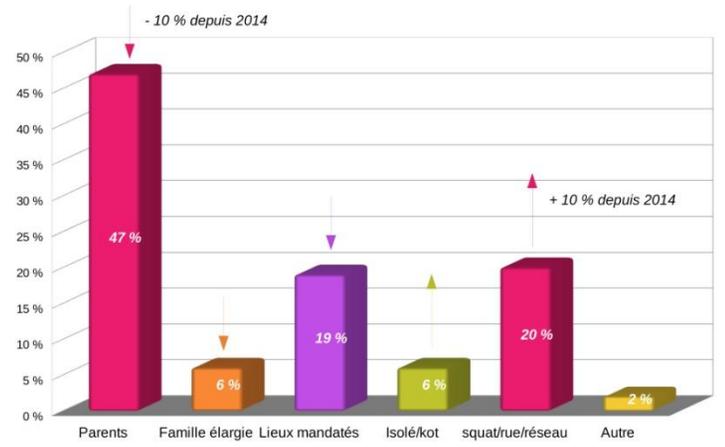
Sur ce même sujet des désaffiliations en plus d'un abaissement de l'âge, on observe que le milieu de vie des jeunes rencontrés, avant leur venue à SOS jeunes 24h/24, évolue de manière inquiétante.

2. Lieux de vie

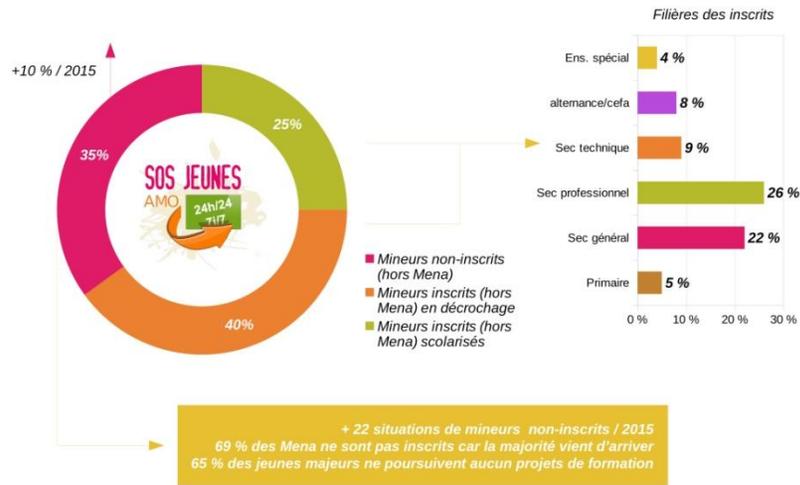
Comme l'indique le graphique ci-dessous, nous constatons une diminution des jeunes vivant en famille (-10 % /2014). Ils ne représentent plus que 47 % des jeunes alors qu'en 2004 ils étaient 84 % à vivre en famille pour un effectif similaire (200 jeunes environ).

Ce qui nous indignes, c'est que cette baisse des ressources naturelles du jeunes s'accompagne en parallèle d'un déficit de prise en charge institutionnelle puisqu'il existe une corrélation avec l'augmentation du nombre de jeunes vivant dans la débrouille (+10%/2014 & 18,3 %/2004).

Public Lieux de vie



3. Scolarité



Si nous nous intéressons à la question scolaire comme de socialisation après la famille, nos constats ne sont pas très glorieux.

Si l'on interroge les jeunes sur leur parcours scolaire en 2016, on se rend compte que le décrochage concerne 65 % des mineurs. 40 % d'entre eux sont considérés comme élèves libres puisqu'ils ont dépassé le nombre de demi-jours d'absence injustifiée, ne leur permettant pas de passer les examens pour entrer dans l'année suivante.

Plus grave, 25 % de ces mineurs ne sont purement et simplement pas inscrits dans un établissement alors pourtant qu'ils sont soumis à l'obligation scolaire. Ce phénomène croit tout comme les précédents depuis 2004.

LES STATISTIQUES DE L'ANTENNE DE QUARTIER LIBRE

A. La présentation de l'Antenne

L'Antenne de Quartier Libre a vu le jour en 1995. Il s'agissait à l'époque d'intégrer au travail individuel – dimension historique de l'Association depuis sa création – deux autres axes d'intervention : le travail collectif et l'action communautaire.

Depuis octobre 2000, l'Antenne est située à la rue Sans Souci à cinq cent mètres de la maison « mère ».

© SOS J – Antenne Quartier Libre 2016



Les nouveaux locaux sont adaptés à la morphologie du quartier. Il y règne une ambiance plutôt chaleureuse et conviviale. C'est ce que nous avons voulu recréer dans notre local au rez-de-chaussée : ouvert et lumineux. C'est « un angle du coin », situé à la croisée de plusieurs écoles ainsi que de plusieurs services communaux et d'associations pouvant collaborer à nos missions.

En 2009, l'Association confirme sa volonté d'asseoir son ancrage local par son soutien à l'Antenne de Quartier. Quartier Libre s'organise alors autour d'une permanence sociale, d'animations de rue et d'un travail dans les écoles primaires et secondaires avoisinantes.

Les quartiers dans lesquels nous développons nos actions sont essentiellement concentrés au nord de la Commune d'Ixelles : Le quartier de la Porte de Namur (Matongé), Flagey (Malibrant) et Tulipe (Fernand Cocq). Comme dans beaucoup d'autres communes de la capitale, cette partie d'Ixelles a connu plusieurs vagues migratoires essentiellement provenant du sud de l'Europe (Portugal, Espagne, Italie, Maghreb) et de l'Afrique subsaharienne. Actuellement, les pays de l'Est (Pologne, Roumanie, Bulgarie, ...) sont bien représentés. Toutefois, une dualisation s'opère entre les quartiers populaires et une certaine gentrification de l'habitat due à la proximité des institutions européennes.

Les demandes que nous recevons nous ont poussés à rencontrer pleinement les deux axes prioritaires du travail en AMO :

- l'aide individuelle
- l'action communautaire par des actions de prévention

L'équipe de l'Antenne est actuellement constituée de 4 travailleurs dont 1 coordinateur, 2 assistantes sociales et 1 animateur.

B. Les demandes individuelles

D'un point de vue statistique, «les demandes d'intervention individuelles» englobent toutes les demandes qui sollicitent une intervention de notre part.

En 2016, nous avons eu 323 demandes d'interventions individuelles, qui correspondent à 160 situations différentes. Nous expliquons cette légère diminution des demandes par rapport à l'année dernière par la délocalisation de notre service pendant plus de 8 mois hors de nos locaux habituels, suite à de gros travaux d'assainissement du bâtiment.

Nous avons réintégré le 78, rue Sans Souci en juillet 2016.



Une part importante des demandes touche aux questions liées à l'école et à la formation (les demandes peuvent aller de la recherche de crèches à des demandes d'information sur l'Infac en passant par la création d'une nouvelle école en cours d'année). Elle représente 59 % de l'ensemble des interventions.

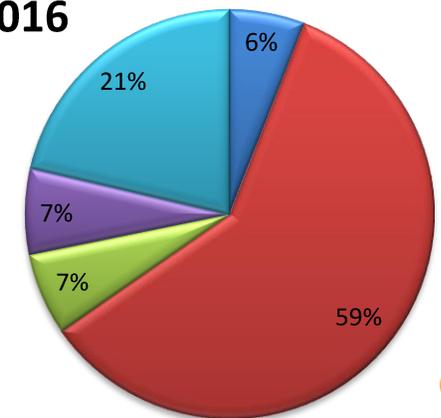
En 2016, dans la catégorie «Ecole et Formation», la majorité des interventions ont été faites à partir de demandes relatives à une aide à la recherche d'école, l'inscription ou à la réinscription de jeunes dans une école. Ensuite viennent les demandes de jeunes et de parents relatives au fonctionnement du système scolaire, questions concernant les demandes d'aide de parents par rapport à l'école, les demandes d'information relatives aux cours, soutiens et remédiations scolaires (10%), les demandes de jeunes relatives aux informations et recherches de formation et enfin les demandes relatives aux difficultés rencontrées par le jeune à l'école.

Concernant la deuxième grande catégorie des domaines d'intervention (21%), l'«Aide administrative », la majorité des demandes accueillies au sein de l'Antenne de Quartier Libre l'ont été - d'une part - pour le remplissage et l'envoi de demandes pour les allocations d'études et pour l'autre part pour une aide et un soutien dans les relations des familles avec les CPAS, les Services Publics de l'Aide et de la Protection de la Jeunesse et autres administrations. Cette catégorie est nouvellement présente dans nos pratiques d'aide. Nous suivons de près l'évolution de ces demandes.

Domaine d'intervention individuel

- Animation & Stage
- Ecole et Formation
- Difficultés familiales
- Information et Orientation
- Aide Administrative

2016



C. Les actions collectives à visée communautaire en quelques chiffres :

En 2016, nous avons réalisé plusieurs actions collectives ayant souvent un double objectif : proposer une thématique de réflexion (ou d'information) et rencontrer les publics là où ils sont (en utilisant un média de contact : une animation souvent conviviale et servant de prétexte à la rencontre).

Voici ci-dessous une brève présentation de nos actions :

- **Le Snack Info** : deux fois par semaine en période scolaire nous ouvrons notre local sur le temps de midi aux jeunes du quartier et des écoles avoisinantes. Un moment de rencontre informel autour d'un sandwich que nous préparons et que les jeunes payent au prix coutant. Une façon de créer du lien en invitant les jeunes à entrer dans notre service. Sur 22 Snack Info organisés en 2016, nous avons accueilli près de 60 jeunes différents.
- **Fête de Rue Met U – Boeken Baz'Art**. Fête dans la rue Sans Souci, nous y sommes présents pour présenter notre service et aussi proposer une animation que nous avons inventée de toute pièce le « FlipKet ». Grâce à cette activité, faire vivre la rue, l'investir le temps d'une fête a permis à 30 jeunes de nous découvrir mais également de passer nous saluer pour les habitués.
- La **Fêtes des Voisins** de la Place de la Tulipe met les questions urbaines d'aménagement des espaces et la création de pôles de convivialité au centre de nos animations.
- La **Fête des Familles d'Ixelles** – L'invitation est lancée chaque année aux parents d'enfants de 2 à 12 ans. Nous y participons depuis 14 ans avec à chaque fois un réel succès d'intérêt et de participants.
- Les **Etats Généraux de la Jeunesse** - L'Antenne Quartier Libre a été présente sur l'espace public (Flagey) par le biais d'une animation radio d'expression libre, permettant aux jeunes de venir s'exprimer à la fois sur les résultats de l'enquête (voir infra) mais aussi de donner leurs avis sur les thématiques « en live » ou encore de proposer un chant, un texte ou un morceau de musique.

Enfin, cette année, nous avons participé à une quatrième **animation EVRAS** (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) en partenariat avec la commune et une plateforme de partenaires. Nous avons pu toucher près de 650 jeunes différents lors de la semaine d'animation en 2016.

© SOS J – Antenne Quartier Libre 2016



LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE L'ANTENNE DE QUARTIER LIBRE (focus sur deux types d'environnement)

A. Ecole : pour une scolarité épanouissante et qui ait du sens

1. Une transition : de l'enseignement spécialisé au monde adulte

Depuis plusieurs années, des jeunes venaient de manière récurrente vers nos services témoignant de leurs difficultés à s'orienter dans le monde de la vie active une fois l'enseignement obligatoire terminé.

Ce constat récurrent est rapporté par des jeunes sortis d'une école professionnelle d'enseignement spécialisé située aux abords de notre service et dans laquelle nous sommes présents par différents biais.

Les jeunes nous ont en effet témoigné à plusieurs reprises de leurs difficultés à s'inscrire dans le monde de la vie active (démarches, orientations, possibilités au sortir de l'enseignement spécialisé, etc...).

Ils vivent alors des situations d'errance. Ces jeunes se retrouvent parfois sans service, sans accompagnement pendant plusieurs mois.

Ajoutons à ces constats l'incompréhension de certains jeunes par rapport à l'orientation qui leur a été proposée et le souhait de se défaire au plus vite de l'étiquette qui leur a été apposée. L'enseignement spécialisé est rarement perçu comme un choix positif et assumé. Là où l'enseignement, dans un premier temps, veut séparer pour mieux gérer – en organisant une formation individualisée –, la société et en particulier le monde du travail dans un deuxième temps stigmatisent et jugent.

Ceci s'inscrit dans un contexte plus large qui se complexifie (multiples changements dans le paysage de l'insertion socio-professionnelle), ce qui a pour effet de rendre l'information et les démarches encore plus incompréhensible pour ce public aux situations particulières.

Identification du public :

Le public concerné par ce constat est majoritairement âgé de 18 à 21 ans, issus de différents milieux sociaux. Tous sont issus de l'enseignement spécialisé de Type 1 forme 3 qui vise l'insertion socioprofessionnelle dans un milieu ordinaire de travail.

Quelles sont nos objectifs d'action ?

Assurer un continuum Ecole – Vie active par la création d'espaces transitionnels qui contribueraient à éviter l'errance de ces jeunes.
Partager nos constats et pratiques avec tous les acteurs concernés.

Nos Actions en 2016 :

Implanté à proximité d'une école d'enseignement spécialisé de type 1 forme 3 nous côtoyons depuis une dizaine d'années les élèves de l'Ecole Professionnelle Edmond Peeters (EPEP).



© SOS J – Antenne Quartier Libre 2016

Elèves identifiés comme ayant un retard mental léger et dont le cursus scolaire vise à l'insertion dans le milieu social et professionnel ordinaire.

Ces derniers nous ont témoigné et témoignent régulièrement des difficultés qu'ils rencontrent au sortir de leur parcours scolaire. Quelles pistes d'études, de formation, d'emploi s'ouvrent à eux après l'enseignement spécialisé ? Qui peut les aider de manière adaptée dans leur démarche sans forcément les orienter dans une voie spécialisée mais bien en vue d'intégrer l'ordinaire ? Ces questions récurrentes et interpellantes nous les avons partagées avec les acteurs concernés Ecole, CPMS et professeurs dans un premier temps puis avec les intervenants de l'insertion socio-professionnelle ordinaire et spécialisé dans un deuxième temps (Actiris, Mission Locale, Bruxelles Formation, Phare, Consultation Sociale d'Actiris). Dès lors depuis quelques années, nous avons ensemble construit autour de cette problématique de la transition et des questions des élèves, un dispositif d'information et de sensibilisation. Celui-ci se déploie en temps d'animation, d'ateliers, de visite à destination des élèves de dernière année. Le partenariat a mis en lumière la pertinence de cette problématique autant pour les élèves de l'enseignement spécialisé de type 1 forme 3 mais également pour les publics jeunes les plus éloignés de l'insertion socio-professionnelle. Ceci a conduit notre institution à répondre à l'appel à projet du CAAJ (Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse).

2016, deuxième année du projet triennal du CAAJ, était pour nous une année riche en événement. Le début d'année s'est concentré sur la finalisation de la création de l'outil pédagogique vidéo reprenant les témoignages des anciens élèves de l'EPEP sur cette question de la transition. Après des temps de projections avec les participants, il a été présenté officiellement aux proches des participants ainsi qu'aux représentants communaux, scolaires et associatifs intéressés par cette question de la transition. Cet outil destiné aux élèves de 6^{ème} année de l'EPEP a été montré lors d'un temps d'animation sur la préparation à l'après-école.

Forum « Transition des Jeunes après l'enseignement spécialisé »

2016, c'était aussi l'année de concrétisation d'une journée forum ouvert aux professionnels de terrain sur la question de la transition après un parcours dans l'enseignement spécialisé. Cette journée a rassemblé des acteurs du monde scolaire (enseignants, directions d'école, CPMS, ...), du monde de l'insertion socio-professionnelle ordinaire et spécialisé et du monde de l'accompagnement en général. Ce fut un moment riche de rencontres, de

présentation d'expériences diverses sur la transition et de réflexions partagées sur les constats, les freins et les pistes de travail pour faciliter cette transition.



© SOS J – Antenne Quartier Libre 2016

En 2017, l'association souhaite rassembler dans un écrit les échanges de la journée forum, de les transmettre aux participants et aux personnes intéressées par le sujet. Il s'agira aussi de continuer à faire vivre ce forum à travers le temps et l'espace en créant un espace sur le net, permettant à un public large d'accéder au contenu du forum 2016 mais également de prolonger la réflexion en cours sur cette question de la transition.

Concernant les animations en milieu scolaire, en 2016, le partenariat a été reconduit. Nous avons co-organisé les temps d'animation avec le CPMS, l'école et les services d'insertion socio-professionnelle ordinaire et spécialisé. Ce qui a donné lieu à 5 moments d'animation à destination des élèves de 6^{ème} année : deux après-midi de présentation des lieux ressources de l'après-école dans les temps scolaires, une séance d'information volontaire d'Actiris et deux journées d'animation de mise en projet et d'information sur les voies possibles de l'après enseignement spécialisé. Ces différents moments amènent l'organisation de plusieurs moments de réunion de préparation et d'évaluation. Ce projet est reconduit l'année prochaine.

2. La Scolarité: enjeux de parents – enjeux d'enfants, Projet Marguerite à Ixelles

L'école est un des premiers lieux de socialisation que les familles et les enfants rencontrent. Elle est souvent perçue comme une institution complexe, ayant ses propres codes et œuvrant pour le bien des enfants qui lui sont confiés.

La réalité de cette institution – de ce lieu d'épanouissement potentiel – fait que certains jeunes sont placés à la marge ou qu'ils en sont exclus.

Nous rencontrons chaque semaine des jeunes et des parents d'enfants nous demandant un soutien et une aide à la compréhension du système scolaire perçu alors comme potentiellement violent et excluant.

Trois phénomènes sont à relever :

- Les demandes de parents et de jeunes pour une aide à l'inscription et à la réinscription scolaire ;
- Les demandes de parents pour une recherche d'école (dans les crèches, dans le fondamental et le secondaire) et pour du soutien scolaire ;
- Les demandes de parents exprimant leurs difficultés à assurer leur rôle face à la scolarité problématisée de leurs enfants : relations tendues avec le corps enseignant, des questions de décrochage scolaire, ...

Pour faire le lien avec le premier constat de notre diagnostic situé, nous relevons depuis cinq ans que le passage et la transition entre l'école primaire et l'enseignement secondaire posent, auprès des élèves et des parents, de plus en plus de questions.

Identification du public :

En général, notre public est issu du quartier. Ce sont des habitants ou bien des jeunes fréquentant une école proche de notre implantation.

Nous n'avons cependant pas de données empiriques sur le milieu social des familles que nous suivons. Cela reste difficile à demander ou à sonder.

Toutefois, nous pouvons mettre en évidence les points suivants relatifs aux quartiers d'implantation inscrits dans la commune d'Ixelles, quatrième commune la plus peuplée de la Région Bruxelloise :

- La commune d'Ixelles compte 163 nationalités différentes pour 84.754 habitants... La part de la population étrangère est en augmentation depuis

2009 (42,95 % d'étrangers en 2009 et 45,68 % en 2011 pour arriver un 2015 à 48% de la population ixelloise qui ont une nationalité étrangère)¹.

- Les quartiers Porte de Namur, Centre, Musée, Blyckaerts sont fortement peuplés en termes de densité de population au mètre carré.
- C'est également dans ces quartiers que se retrouve un pourcentage important de familles monoparentales et de familles nombreuses. - Dans ce périmètre se trouvent 3 établissements scolaires qui bénéficient de l'encadrement différencié (anciennement « discrimination positive »).
- Ces quartiers sont historiquement des zones d'immigration européenne (France, Italie, Portugal et Espagne) et nord-africaine (Maroc, Tunisie). Actuellement ces quartiers accueillent de nouvelles migrations des 12 nouveaux états membres : la Pologne et la Roumanie sont les pays de plus en plus représentés.



© SOS J – Antenne Quartier Libre 2016

¹ ZOOM sur les Communes – Ixelles. Edition 2016. Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse (IBSA).

Le phénomène se produit dans nos quartiers d'implantation : le haut d'Ixelles, comprenant la Zone Porte de Namur, la Zone Centre, Malibrans, Blyckaerts ainsi que potentiellement les écoles en faisant la demande.

Sur quoi agir :

Nous souhaitons agir sur l'information et l'offre de soutien auprès des parents et des jeunes concernant le système scolaire avec l'ensemble des acteurs identifiés dans le projet.

Nous nous y prenons de différentes façon en nous adaptant aux publics et lieux cibles, notamment par :

- une compréhension « de l'intérieur » du fonctionnement scolaire, notamment dans les écoles dans lesquelles nous sommes présents (notamment par la mise en lien et en réseau des acteurs identifiés : FAPEO, UFAPEC, CPMS, Acteurs scolaires, PO, Associations de première ligne) ;
- la mise sur pied au niveau ixellois d'une campagne d'information « Marguerite ».
- une présentation de notre service et une écoute pour déterminer les modalités d'action conjointes :
 - L'organisation d'une séance d'information sur les inscriptions en 1^{ère} secondaire
 - Des séances d'accueil des parents
 - Plusieurs Stand Info de l'Antenne Quartier Libre
 - Projet 5-6^{ème} primaire « Regards vers ton futur » (à l'École 4 uniquement)
 - Participation à la vie de l'école

SOS Jeunes-Quartier Libre fait partie du Conseil de Participation de l'École 4 et de l'École 2 depuis plusieurs années en tant que représentant de l'environnement social et culturel. Le service y mène en partenariat avec l'équipe et la direction plusieurs projets. L'École fondamentale Groupe scolaire Eugène Flagey (Ecole 4) et le Groupe Scolaire Eugène Flagey (au Cœur d'Ixelles) sont des écoles de la Commune d'Ixelles. Elles répondent également aux conditions d'encadrement différencié.

Le travail avec les écoles s'inscrit dans les missions de travail des AMO à savoir travailler dans le milieu de vie du jeune. L'école étant un des lieux où le jeune passe la majorité de son temps. L'école et l'AMO agissent de concert et dans un même objectif au bénéfice du jeune et des familles. L'école en se basant sur les principes du décret mission, se doit de garantir l'épanouissement et le bon développement de chaque enfant. L'AMO, dans un rôle de veille sociale, est témoin du respect du bien-être de l'enfant et peut éventuellement soutenir l'école dans cette démarche.



© SOS J – Antenne Quartier Libre 2016

Avec le Projet « Marguerite », nous développons donc une action d'information, de sensibilisation et de soutien aux écoles fondamentales d'Ixelles et aux familles par rapport à **l'inscription en 1^{ère} secondaire**.

Le service a constaté que cette démarche d'inscription ainsi que toutes les questions en lien (passage vers le secondaire, choix de l'école, bien-être de l'enfant,...) était porteuse à la fois de demandes d'information et de soutien mais également porteuse d'inquiétude, de stress et d'incompréhension

(aspect très administratif, lourdeur de la procédure, importance du document à remplir, difficulté pour choisir LA bonne école,...).

Depuis 2014, cette action se met en place durant toute la procédure d'inscription et couvre une période de 3 mois, **entre janvier et mars**. Ayant opté pour un ancrage plutôt **local** (Ixelles), l'équipe agit de manière **complémentaire** par rapport aux écoles, comme service de seconde ligne. Elle se met à disposition des familles en cas de questions, demandes ou difficultés qu'elles rencontreraient malgré l'information et l'aide données dans un premier temps par les écoles.

L'action se développe de **deux façons** : Une dimension **collective** par le biais de présences de l'Antenne lors des séances d'information durant laquelle les écoles informent les parents sur la procédure d'inscription et leur remettent le fameux « **Formulaire Unique d'Inscription** » (FUI) ; et une dimension plutôt **individuelle** au sein de nos locaux, lorsque les familles viennent nous adresser directement leurs demandes. Celles-ci sont principalement une aide au remplissage du FUI, un soutien dans le choix de l'école et un accompagnement dans la compréhension de la procédure.

La **mise en action** est la même depuis 4 ans et elle a bénéficié d'ajustements réguliers. A chaque début de lancement de projet nous prenons contact avec le réseau fondamental et associatif (écoles de devoirs), ensuite nous assurons une campagne d'affichage (flyers, affiches, banniers) pour faire la promotion de temps de présences de l'Antenne aux séances d'informations (à la demande des écoles) qui peuvent déboucher sur des entretiens individuels dans nos locaux.

Si la nature des questions varie d'une année à l'autre, le **nombre de demandes** reste en augmentation durant cette période, à la fois des familles vers le service (74 demandes en 2016) mais aussi des écoles primaires pour une visibilité et/ou un soutien de la part d'un lieu ressource comme le nôtre (présence de l'Antenne dans 5 écoles fondamentales)

Pour les 6^{ème} Primaire

Encore des **questions** sur
l'inscription en 1^{ère} secondaire de
votre enfant ? Nous pouvons vous
aider et vous informer gratuitement !

SOS Jeunes — Quartier Libre AMO

Service d'Aide aux Jeunes et aux Familles

RUE SANS SOUCI 78

1050 Bruxelles / ql@sosjeunes.be

02/503.19.90 / 0473/96.04.20

lun, mer et ven de 9h à 17h

mar et jeu de 10h à 18h

ou sur simple rendez-vous

!!! **Ouvert également pendant les vacances scolaires** !!!

 **Aide et Information** 
Inscriptions en 1^{ère} Secondaire

B. Quartier / Espace public : « pour une « Commune jeunes admis » »

Nous constatons depuis plusieurs années un manque criant d'espaces verts et d'espaces de jeu pour les jeunes et les familles dans le nord de la Commune d'Ixelles. L'offre de lieux de loisirs, libres et gratuits est minime. Ajoutons que cette partie de la Commune est de surcroît densément peuplée.

L'urbanisation à outrance fait passer souvent le besoin en espaces de convivialité au deuxième plan. Ce n'est pas une priorité pour les pouvoirs locaux.

Il est de plus en plus difficile pour les jeunes de trouver des endroits pour simplement taper la balle, se retrouver entre copains ou se balancer nonchalamment sur une balançoire.

Ce sont aussi des espaces qui manquent et que les familles pourraient investir entre elles et avec les tous petits.

Notre constat porte aussi sur la pauvreté en aménagement des lieux existants : même quand une zone est prévue, elle ne correspond ni aux besoins ni aux attentes des utilisateurs et encore moins des jeunes.

Observons in fine, la déferlante de jeunes étudiants du secondaire dans l'espace public sur les temps de midi. N'ayant pas d'autres lieux à leur disposition que les places, les porches des maisons ou les aubettes de bus, des centaines de jeunes s'approprient ces espaces comme ils peuvent. Des fois de manière positive mais aussi parfois de façon exclusive générant du mécontentement ou de l'incompréhension de la part de la population.

Identification :

Tous les jeunes fréquentant ou habitant les quartiers du nord ixellois sont concernés.

Les espaces sont utilisés par des publics différents selon les moments de la journée. Au public scolaire s'ajoute celui de quartier. Au public des grands ados se mélange celui des plus petits avec leurs familles.

Nos Actions :

Il nous paraît primordial de **redonner de la voix aux jeunes** dans leur rapport à leur environnement. Mieux appréhender les enjeux pour savoir poser des choix.

Les inviter à prendre part aux projets de réaménagement des espaces qu'ils utilisent déjà mais dont ils sont insatisfaits.

En 2016, une enquête a été réalisée auprès de jeunes **entre 12 et 25 ans** ayant un ancrage à Ixelles (domicile et/ou école) autour de **3 thématiques** : l'école, l'espace public et le travail. Cette enquête a eu pour objectif de dresser les « **Etats Généraux de la Jeunesse** », portrait de comment la jeunesse se vit sur la Commune, avec les points positifs et ce qu'il faudrait améliorer, le cas échéant.

Près de 40 jeunes ont ainsi été interviewés par différents services. SOS Jeunes-Quartier Libre a ainsi réalisé **4 entretiens de jeunes**. Les résultats de cette enquête ont été présentés lors d'une journée, « **Ixelles Commune Jeunes Admis** », qui a eu lieu le mercredi **16 novembre 2016** à deux endroits : au Théâtre Marni et sur la Place Flagey.



© SOS J – Antenne Quartier Libre 2016

L'Antenne Quartier Libre a été présente sur l'espace public (Flagey) par le biais d'une **animation radio d'expression libre**, permettant aux jeunes de venir s'exprimer à la fois sur les résultats de l'enquête mais aussi de donner leurs avis sur les thématiques « en live » ou encore de proposer un chant, un texte ou un morceau de musique.

L'équipe a fait appel au matériel radio et à la camionnette de **Samarcande** (AMO d'Etterbeek) ainsi qu'à un technicien en soutien ayant déjà collaboré avec l'équipe par le passé.

Hormis quelques soucis techniques en début de journée, l'animation a rencontré un certain succès auprès du public. D'autres acteurs étaient présents sur l'espace, tels que les Educateurs de Rue, Dynamo AMO ou encore la Maison des Jeunes XL'J.

Outre la **visibilité du service**, l'expression des jeunes a pu être diffusée en direct dans un climat de respect et de convivialité. D'autre part, cet événement a permis de **renforcer le réseau associatif** présent autour d'une même thématique les concernant tous, à savoir la jeunesse à Ixelles.

Dans nos actions il nous semble primordial de :

- Défendre ce qui existe sans tout réinventer.
- Donner la parole aux jeunes en tant que premiers utilisateurs et bénéficiaires.

Spécifiquement, autour des questions d'espaces publics, nous préconisons d'œuvrer pour un maillage des espaces verts identifiés et déjà présents sur le territoire. Eviter de surcroit une surutilisation de quelques lieux publics au détriment d'une vision plus large et interconnectée des espaces disponibles.

Nous faisons aussi l'hypothèse d'un effet boule de neige que pourrait engendrer ce type de démarche : s'intéresser à son environnement proche c'est probablement le premier pas pour s'intéresser à la société, à ce qui fait sens commun.

Nous voulons saisir l'opportunité de la présence d'un Contrat de Quartier Durable dans notre périmètre d'action pour mettre en avant la participation ainsi que la parole des jeunes sur ces questions d'environnements proches.

Le Contrat de Quartier se déploie sur quatre années. 2016 étant l'année « ZERO », nous sommes donc au tout début du processus. Cette phase nous semble tout particulièrement importante car elle va marquer de son sillage l'orientation de tout le contrat.

Les contrats de quartier durable ont été mis en place par la Région afin d'améliorer l'environnement et la cohésion sociale au sein des quartiers. L'implication de l'AMO au sein d'un projet de réaménagement de l'espace

public s'inscrit dans une démarche de prévention générale. En intégrant les besoins de jeunes dans les projets de réaménagement, on favorise l'amélioration de leur environnement. Et cela peut alors avoir un impact positif sur leur bien-être. Par notre présence au sein de la Commission de quartier nous veillons à ce que le public jeune et famille soit pris en considération dans le développement de la ville.

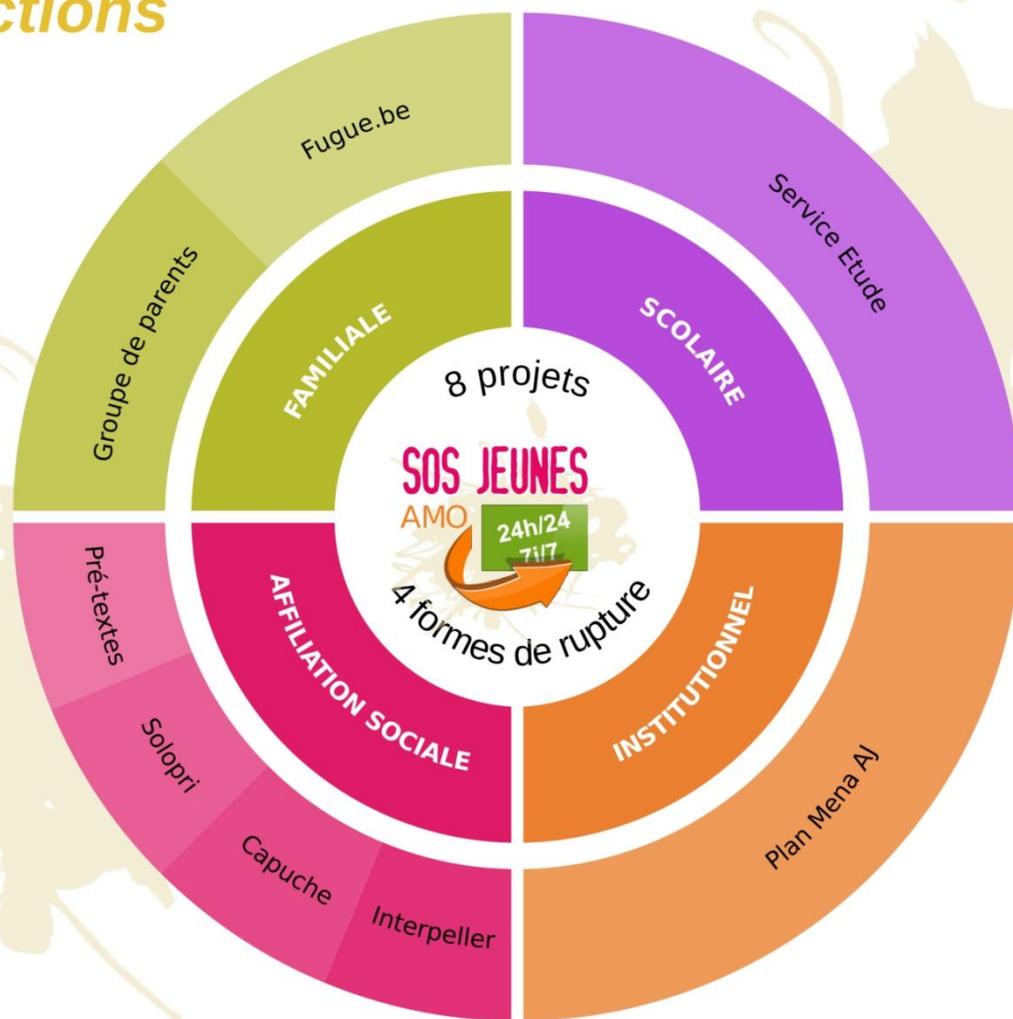
Etant situé dans le périmètre du Contrat de Quartier, l'équipe de l'antenne Quartier Libre a naturellement marqué son intérêt face à ce projet de réaménagement de l'espace public. L'expérience acquise suite au projet Tulipe nous a donné l'envie de nous investir en devenant membre de la Commission de Quartier.

Cette première année de participation s'est concentré sur le travail de la Commission de Quartier (COQ), la découverte du projet, la rencontre avec les partenaires et l'information auprès du public jeune.



© SOS J – Antenne Quartier Libre 2016

Synthèse des problématiques et des actions



Rupture familiale

Fugue.be

77% des jeunes sont en rupture avec leur milieu de vie :
47% vivaient en famille en 2016 contre 82% en 2006.

Prévention des ruptures de liens familiaux

- Groupe de parents

Espace rencontre où les parents déposent, partagent et co-construisent des outils en lien avec leur parentalité.

- Fugue.be

Information tout public sur le sujet des ruptures de lien via le site internet et travail en milieu scolaire.

Groupe de parents

Fugue.be

FAMILIALE



1. Groupe de parents

Evaluation

Groupe de parents

Nouveau

- Effectivité :

Depuis un an, une dizaine de mamans se retrouvent en nos locaux tous les 15 jours pour échanger sur leur vécu, partager des ressources et réfléchir à leur implication individuelle et collective dans la vie sociale notamment dans l'école où se trouvent leur(s) enfant(s).

- Efficacité :

Ce projet a une réelle utilité pour les mamans qui ont créé ce groupe, elles y sont naturellement impliquées et veulent développer de nouvelles actions. Elles envisagent de l'étendre notamment au travers du partage de leurs expériences (écriture, théâtre) et l'ouverture à d'autres parents.

- Efficience :

Nous utilisons actuellement peu de ressources mais si nous voulons suivre ce projet en développement, il nous faudra y investir des ressources que nous n'avons pas encore.

- Equité :

La participation des acteurs y est naturelle et les dynamiques d'inclusion également. Il s'agit de femmes d'origine immigrée qui souhaitent s'impliquer dans la société et rencontrer d'autres personnes.

- Points forts / faibles :

L'implication des mamans est une force / le développement du projet est tributaire de financement complémentaire.



Information complémentaire

SOS JEUNES

24^h/_{7j}



Lors des différentes séances, les parents ont exprimé vouloir réaliser des actions concrètes. Plusieurs propositions ont été émises dont la mise en place d'un atelier d'écriture.

L'objectif de cet atelier d'écriture est de permettre aux parents d'avoir un espace bien à eux où l'expression et la créativité vont leur permettre d'aborder la parentalité sous des angles divers et variés.

Ecrire c'est oser dire, jouer avec les mots, s'explorer !

Cet espace de rencontre et d'expression permettra à chacun de venir avec ce qu'il est, avec ce qu'il a envie d'écrire, d'exprimer et/ou de partager avec ses propres mots sur cette parentalité qui est à la fois une expérience unique et universelle.

2. Fugue.be

Evaluation

- Effectivité :

Ce triennat a été l'occasion de remettre ce projet important sur les rails notamment en clarifiant ses missions. Nous avons aussi relifté le site fugue.be et créé des outils d'animation en milieu scolaire. Nous avons pris contact avec des écoles pour relancer l'action et entamer les premières animations.

- Efficacité :

La clarification des missions, la création d'outils d'animation et la création du site ont été réalisées. Par contre, notre travail préventif en milieu scolaire, n'a pu être pleinement rencontré : 4 animations, 80 jeunes. Nous nous centrons sur ce dernier axe pour le triennat qui vient.

- Efficience :

Les ressources ont été pleinement affectées aux missions de conception, de création d'outils, de promotion et n'ont malheureusement pas jusqu'ici pu remplir celles d'une prévention réelle à l'école.

- Equité :

Nous touchons l'ensemble des personnes confrontées aux situations de fugue via notre site. Nous rencontrerons l'ensemble des acteurs du milieu scolaire pour les sensibiliser sur ces questions.

- Points forts / faibles :

Nos outils sont maintenant tous opérationnels / nos actions concrètes restent à déployer.

Fugue.be



Information complémentaire

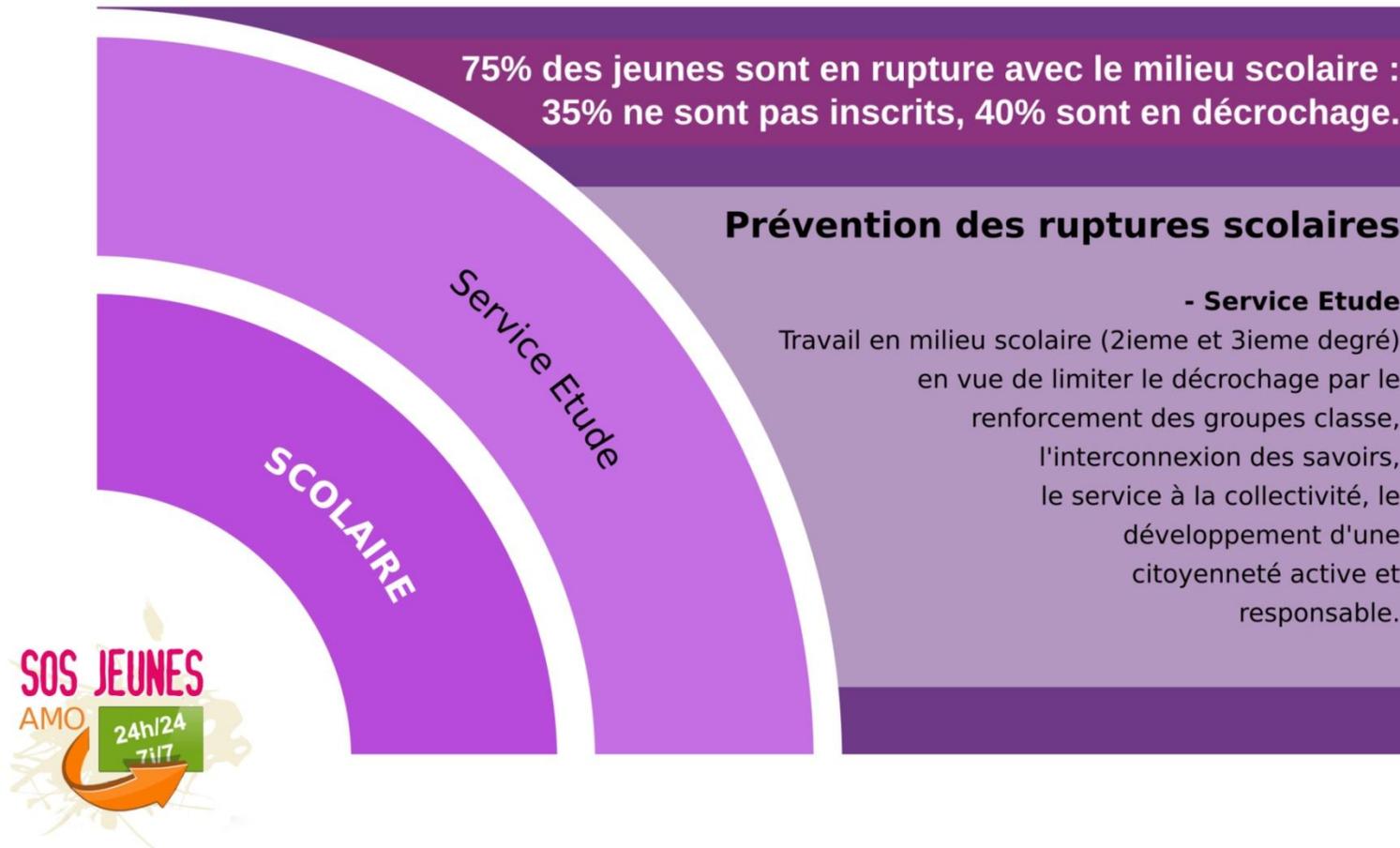
SOS JEUNES

24^h
/7^j



Dans les sociétés, il existe une grande diversité de structures familiales et aucune n'échappe à la question des ruptures de liens. Toutes les structures y sont représentées et le couple parental (traditionnel) y occupe une place majoritaire. Viennent ensuite (dans l'ordre), les mères seules, les familles recomposées par la mère, puis celles initiées par le père et les pères seuls. Il est à souligner que si les pères sont peu représentés, c'est parce qu'en cas de séparation, ce sont souvent les femmes qui s'occupent de l'éducation des enfants. En 2015, lorsque l'on interroge les jeunes rencontrés sur leur parcours, on se rend compte que 73 % d'entre eux ont connu au moins une rupture (voire plus) : 63% ont connu au moins une fugue familiale. 54% ont connu au moins une exclusion familiale.

Rupture scolaire



1. Service étude

Evaluation

- Effectivité :

Depuis le dernier diagnostic social, le dispositif service étude continue de collaborer avec les deux écoles partenaires chaque jour : Le Centre Scolaire Eperonniers – Mercelis et l’Athénée Royal d’Ixelles. Nous avons pris contact avec d’autres écoles pour relancer l’action et entamer les premières animations.

- Efficacité :

Depuis 15 ans, nous sommes présents quotidiennement dans les écoles précitées et y effectuons un travail dont la qualité est régulièrement mis en exergue par les élèves eux-mêmes mais aussi les deux établissements scolaires qui nous restent fidèles.

- Efficience :

Deux équivalents temps plein travaillent toute l’année à l’élaboration des contenus ainsi qu’à l’animation dans les groupes classe. Ils y ont rencontré dans la durée près de 500 jeunes sur les trois années.

- Equité :

Le dispositif service étude se fixe également comme objectif, après la formalisation des différents documents et l’élaboration d’un document prônant les pédagogies par projet, de promouvoir ce dispositif dans les écoles bruxelloises mais également auprès des nombreuses associations.

- Points forts / faibles :

La solidité des partenariats avec les écoles est une force / la difficulté à dégager des moyens structurels est un frein important.



Information complémentaire

SOS JEUNES



Gardons à l’esprit que le dispositif service étude fait partie d’un service d’aide en milieu ouvert dont l’axe de travail principal est le travail individuel. Le dispositif souhaite donc renforcer la transversalité entre les deux maillons de la rue Mercelis. Il est donc question dans notre travail en amont de proposer une aide individuelle aux élèves. Pour cela, l’entité 24h/24h, le dispositif service étude ainsi que les différents services présents dans les deux écoles partenaires (CPMS et médiation scolaire) réfléchissent à la construction d’interventions complémentaires. Pour faciliter les différentes interventions propres à chacun des projets initiés par le dispositif service étude, il a été décidé, après la supervision en 2012 d’Andrea Rea professeur de sociologie à l’Université Libre de Bruxelles, de formaliser les outils d’intervention que nous continuons encore à modéliser à ce jour.

Rupture institutionnelle



INSTITUTIONNELLE

Plan Mena AJ

18% des jeunes sont en exil :
58% viennent d'arriver ;
29% sont en rupture avec un
centre d'hébergement ;
11% vivent dans l'illégalité.

Prévention des ruptures institutionnelles

- Plan MENA AJ

Accueil, information, accompagnement de MENA avant (premier accueil), pendant (time out) et après leur passage en institution de placement. Travail en réseau, de veille sociale et recommandations sur l'accueil, la prise en charge de ce public MENA.

1. Plan Mena de l'Aide à la Jeunesse

Evaluation

Plan MENA AJ

Nouveau

- Effectivité :

Depuis 20 ans, nous rencontrons ce public de manière régulière soit lors de leur arrivée, soit lors de leur vie en centre d'accueil ou lorsque ces jeunes deviennent autonomes. Nous participons à diverses plateformes sur le sujet pour relayer leur parole et travaillons au plan MENA de l'AJ depuis 2016 où nous développons notamment un projet de time out institutionnel pour prévenir la rupture de lien.

- Efficacité :

Ce projet est efficace car les plateformes jouent un rôle de veille nécessaire pour améliorer les prises en charge. Les time out offrent une réelle occasion aux acteurs de souffler, de réfléchir, de se repositionner. Nous travaillons avec 3 autres AMO à des recommandations pour favoriser l'accueil des MENA pour l'AJ.

- Efficience :

Ce projet a pu prendre un nouvel essor grâce à la subvention du plan MENA AJ permettant d'engager un temps plein pour assurer tant des missions individuelles que communautaires en lien avec les MENA.

- Equité :

Ce dispositif, complémentaire aux autres services, contribue à une prise en charge adaptée de ce public fragilisé.

- Points forts / faibles :

L'engagement permet de développer nos actions / les interprètes sont rares pour certaines langues.



Information complémentaire

SOS JEUNES

24^h
/ 7^j



Malgré l'amélioration des prises en charge, un certain nombre de mineurs vivent encore à la rue. Ces jeunes n'ont aucunement confiance en l'adulte. De plus, les passeurs leur ont souvent mis des idées en tête qui sont fausses et cela demande du temps pour les déconstruire.

Partant de ces faits, nous avons réfléchi à la création d'un lieu associant un accompagnement social et un abri de nuit qui serait à même de répondre aux besoins de ces mineurs. Nous avons suggéré « La Maison des MENA », dont le public cible serait les MENA non signalés et les MENA déboutés. En effet, ce lieu pourrait subvenir aux besoins primaires des jeunes tout en leur offrant une information de qualité et des orientations possibles.

Désaffiliation sociale

48 % des jeunes ont 1 dossier ouvert dans l'AJ ou au SPJ ;
73 % sont en rupture avec ces services sociaux ;
20 % ont vécu dans la rue.

Prévention des ruptures de liens sociaux

- Activités pré-textes

Animations collectives (2 mercredis/mois) visant le renforcement des liens de confiance, de l'estime de soi.

- Solopri

Participation au comité de pilotage d'un projet de logement de transit.
Soutien des jeunes et des collègues (création d'outils, personne ressource,...).

- Capuche Asbl

Mise sur pied d'une AIPL en vue de développer des projets immobiliers solidaires et intergénérationnels.

- Interpellation

Mise en oeuvre d'un programme d'interpellation des différents acteurs concernés par le phénomène de la désaffiliation sociale des jeunes en Fédération Wallonie - Bruxelles.

SOS JEUNES
AMO
24h/24
7i17

1. Activités pré-textes

Evaluation

- Effectivité :

Depuis 3 ans, ce projet d'accueil collectif est organisé le premier et le troisième mercredi de chaque mois en après-midi avec les jeunes que nous accompagnons. Ce moment est l'occasion de les rencontrer hors des difficultés qu'ils traversent pour nous centrer sur la rencontre, la découverte, la valorisation des compétences et l'établissement d'une relation de confiance avec les adultes.

- Efficacité :

L'activité permet effectivement un rapprochement mutuel qui facilite l'établissement de cette relation de confiance si difficile à établir avec ce public particulièrement vulnérable et souvent méfiant à l'égard des travailleurs sociaux que nous sommes.

- Efficience :

Un groupe de 4 travailleurs se charge de l'organisation, de l'animation et du suivi de ce projet (32h/mois) ainsi que d'un travail de réseau avec les organisations jeunesse situées à Ixelles.

- Equité :

Ce projet s'adresse à tout jeune ayant besoin de cet espace (autant de garçons que de filles se joignent à nous).

- Points forts / faibles :

L'outil est un atout pour établir la confiance avec un public vulnérable / la discontinuité de leur présence peut être un frein.



Information complémentaire

SOS JEUNES



La majorité des jeunes sont bruxellois et généralement non scolarisés. Souvent isolés, ils ont un parcours d'errance, émaillé de ruptures multiples et, pour qui les liens avec la famille, l'école, le réseau, les institutions du secteur de l'aide à la jeunesse sont fragiles. Ces jeunes présentent des difficultés économiques et sociales en termes d'accès au logement, à l'école, à la culture, aux loisirs, à la formation,...

150 jeunes ont participé à 32 activités organisées de 2014 à 2016. Ces activités rencontrent un réel succès auprès des garçons et des filles. La majorité de ces jeunes ont entre 16 et 18 ans mais le plus jeune avait 14 ans et les plus vieux avaient 20 ans. Nous animons généralement chaque activité avec 2 encadrants.

2. Soutien au Logement privé (SOLOPRI)

Evaluation

Soutien en logement privé (Solopri)

- Effectivité :

Depuis plus de 20 ans, nous participons avec divers partenaires sociaux à un projet de logement de transit initié par l'AIS ixelloise : Habitat et Rénovation. En parallèle depuis 3 ans nous travaillons à l'adaptation d'outils permettant un meilleur accompagnement à l'autonomie d'un public 16-19 ans sur base des outils EVA GOA réfléchis par l'AJ.

- Efficacité :

Notre participation au comité de pilotage du projet de transit ainsi que l'adaptation des outils d'autonomie est une réussite. Nous sommes actuellement en réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre pour transférer efficacement le fruit du travail sur les outils auprès des jeunes désaffiliés mais également auprès des collègues.

- Efficience :

Nous utilisons peu de ressources (20h/mois) réparties sur 4 personnes pour assurer nos missions de suivi AIS et de création d'outils et cherchons à développer l'expertise de l'ensemble de l'équipe sur ces questions..

- Equité :

Ce projet s'adresse aux jeunes qui aspirent à l'autonomie et qui ne peuvent être pris en charge par les services habituels.

- Points forts / faibles :

Permettre aux jeunes de tester la vie autonome est un plus / l'adaptation des outils aux jeunes désaffiliés est compliquée.



Information complémentaire

SOS JEUNES

24^h
/ 7^j



Près de 400 jeunes rencontrés entre 2014 et 2016 ont entre 16 et 19 ans et se situent donc dans la tranche d'âge susceptible de souhaiter une autonomie. Sur ces 400 jeunes, 100 cherchent effectivement à développer ce type de projet. Nous accompagnons 65 d'entre eux vers des structures étant en mesure de les soutenir. Sur les 35 jeunes restants en demande, nous avons été en mesure d'en accompagner 8 dans les projets initiés par l'AIS Habitat et Rénovation, Le faible nombre de places disponibles annuellement dans le cadre du transit est la cause de notre impossibilité à en soutenir davantage. De plus, la durée courte d'accueil dans ces projets rend compliquée une installation durable des jeunes en logement et certains retournent à la rue au terme de l'expérience.

3. Capuche Asbl

Evaluation

- Effectivité :

Ce projet, fruit d'un long travail sur l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables lors de leur passage à la majorité (projet 17-25), a donné lieu à la création d'une Asbl, en septembre 2016, pour aider à la mise sur pied d'habitat solidaire et intergénérationnel.

- Efficacité :

La création de tels projets immobiliers, nous poussent à aborder des acteurs inconnus de notre champ d'action habituel (immobilier, investisseurs public et privé,...). Ce travail en réseau suppose du temps et les résultats attendus devraient normalement s'observer dans le triennat qui vient.

- Efficience :

Nous utilisons peu de ressources (8h/mois) à ce stade de lancement de l'initiative et observons déjà des avancées prometteuses : subvention, contacts, montage financier, accès aux investisseurs.

- Equité :

Lorsque le projet sera en route, nous pourrons accompagner plus de jeunes en attente d'autonomie.

- Points forts / faibles :

L'outil est un atout dans l'accompagnement du public / la recherche d'un bien demeure complexe.

Capuche Asbl

Nouveau



Information complémentaire

SOS JEUNES



Capuche est le fruit d'un partenariat durable entre SOS Jeunes - Quartier Libre, Abaka et Solidarité Logement. En septembre 2016, les trois Asbl s'associent pour en créer une nouvelle. Capuche introduit une demande d'agrément en tant qu'Association d'Insertion Par le Logement (AIPL) en vue de prolonger concrètement nos travaux sur le passage à la majorité des plus vulnérables (réseau 17-25). Dans la foulée, elle répond à un appel à projet de la Fondation Roi Baudouin pour se doter d'un fond permettant la libération de garantie locative et d'aide à l'installation pour les publics ne pouvant rapidement avoir accès aux aides sociales classiques et obtient l'accord de la Fondation en mars 2017. En parallèle, Capuche rencontre des investisseurs sociaux capables de la soutenir dans le financement du premier habitat

4. Interpellation

Evaluation

- Effectivité :

Ce projet va se structurer dans les prochains mois. Il est le fruit de notre indignation d'observer la récurrence des phénomènes de désaffiliation sociale d'une part grandissante des jeunes que nous rencontrons. Sur 10 ans, le nombre de jeunes ayant connu la rue est passé de moins de 3% à 20% et tous les jeunes concernés ont été suivis par l'AJ ou le SPJ.

- Efficacité :

Nous comptons sensibiliser, intéresser les autorités et les services sur les relégations produites, pour partie, par notre système d'Aide à la Jeunesse. Nous souhaitons ainsi initier une réflexion collégiale sur les trajectoires institutionnelles de ces jeunes afin de penser nos actions futures.

- Efficience :

Cette action se fonde sur notre expérience et les connaissances déjà capitalisées (12h/mois)

- Equité :

Il est grand temps d'appliquer la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour chaque jeune.

- Points forts / faibles :

L'ensemble de notre secteur est sensible à la question / le nombre de jeunes concernés peut sembler minime au regard des chiffres globaux du secteur mais il croit depuis une dizaine d'années.

Interpellation

Nouveau



Information complémentaire

SOS JEUNES



25 % de notre public demandent notre intervention durant une période allant de 3 mois à 1 an. Dans ce cadre, notre travail est souvent plus soutenu car le public concerné est fréquemment fragilisé par des ruptures multiples tant familiales qu'institutionnelles. En 2016, 20 % de ces adolescents en rupture vivent dans ce que nous appelons pudiquement la débrouille (squat, rue, chez un ami,...) sans pouvoir entrevoir de solution durable se profiler dans un avenir proche.

L'Aide et la Protection de la Jeunesse ne sont évidemment pas les seules responsables de cette problématique mais devraient, à notre sens, réfléchir à prévenir les relégations qu'elles produisent afin qu'à l'avenir nous évitions de panser les carences de nos prises en charge.

E. Conclusion

Conclusion

SOS JEUNES



Observer... des situations à la marge du social

A SOS Jeunes 24h/24, nous sommes les témoins attentifs des ruptures vécues et sommes pleinement conscients que nous observons des phénomènes propres à la jeunesse sous un angle particulier, essentiellement focalisé sur les problématiques de fugue et d'exclusion inhérentes à notre accueil nuit.

Notre condition singulière d'institution non-mandatée, ouverte 24h/24, permet d'observer des phénomènes inquiétants : ceux en liens avec la désaffiliation sociale. Sur les 13 dernières années, nos constats sont particulièrement alarmants car ils révèlent une aggravation significative des situations rencontrées. Les jeunes, dont nous voulons nous faire le relais, vivent à la fois une mauvaise intégration affective de base, une grande difficulté d'intégration dans la sphère sociale et ainsi qu'un déficit flagrant de soutien des organisations censées les soutenir.

Prévenir... de quelles préventions parle-t-on ?

Notre fonction est bien souvent paradoxale car le rôle idéal d'une AMO est de s'inscrire sur un axe préventif. Cependant, l'accueil de nuit constitue notre principale porte d'entrée en matière d'accompagnement. Nos actions individuelles se situent donc très fréquemment en aval de la crise, lorsque la rupture est consommée, et non en amont de la problématique.

Dans ce cadre, nous sommes amenés à réaliser un travail individuel de prévention primaire des risques inhérents aux désunions avec le milieu de vie (rue, décrochage scolaire, auto-agression, hétéro-agression, errance...). Sur l'axe individuel, nous ne sommes pas en mesure de travailler sur les causes de ces ruptures mais gérons plutôt leurs conséquences.

En parallèle aux traitements de ces problématiques individuelles, toute notre entité participe à la réduction espérée de ces phénomènes. Elle y contribue au travers des diverses actions communautaires évoquées.

Nous sommes également conscients que nos modestes actions ne pourront à elles seules répondre aux défis qui nous attendent. Outre le fait de relayer ces constats à la sphère politique, pour espérer un effort conjoint en matière de lutte contre les précarités ; il nous paraît nécessaire de revoir en profondeur certains des mécanismes de prise en charge de l'Aide à la Jeunesse. Nous devons être proactifs pour espérer agir sur la part des exclusions qui nous concerne, celle des jeunes, des familles ayant besoin d'assistance, de protection.

Information complémentaire

SOS Jeunes 24h/24 : rue Mercelis, 27 - 02 512 90 20 - contact@sosjeunes.be - sosjeunes.be - fugue.be - permanence ouverte de 9h

LES MEMBRES D'SOS JEUNES - QUARTIER LIBRE

SOS Jeunes-Quartier Libre est subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Ministère de l'Aide à la Jeunesse. D'autre part, Actiris subventionne le personnel ACS de SOS Jeunes-Quartier Libre.

SOS Jeunes-Quartier Libre bénéficie de financements ponctuels et de soutiens divers par l'intermédiaire de ses donateurs particuliers et de certaines entreprises. Merci à l'ensemble des personnes et organisations qui nous ont soutenus !

a. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de SOS Jeunes est composée de :

Loïc ANCIAUX - Marie BEKAERT - Bernard BOON FALLEUR - Nicole CALEVOI - Marie-Hélène CALLEWAERT - Robert DUJARDIN - Alain GEERINCKX - Xavier Jacques JOURION - Anaïs LEGRAND - Jacques LEGRAND - Cécile VAN HECKE - Raymond VERITER

b. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de SOS Jeunes est composé de la manière suivante :

Président : Raymond VERITER

Trésorier : Bernard BOON FALLEUR

Secrétaire : Anaïs LEGRAND

Administrateurs : - Cécile VAN HECKE - Jacques LEGRAND - Xavier JACQUES JOURION

c. L'ÉQUIPE

DIRECTION - ADMINISTRATION

Rue Mercelis, 27 – 1050 Bruxelles – 02 512 90 38 – administration@sosjeunes.be

Direction : Fatima ZAITOUNI

Administration : Maria FERNANDEZ

Ouvrier polyvalent : Auscal M'BIAKOP

SOS Jeunes 24h/24

Rue Mercelis, 27 – 1050 Bruxelles – 02 512 90 20 – contact@sosjeunes.be

Coordination : Hugo LANTAIR

Équipe : Isabelle BOULANGER (bénévole) - Charlotte CHEVRU - Rabiha EL KHMLICHI - Mourad BOULAHNOUK - Aurélie FERRIERE - Roland FOUCAUD - Alexis JONART - Samira LAMARTI - Bénédicte LIMBOURG - Béatrice MEERSSEMAN - Saïda MEFTAH - Arnaud NUTIN - Nasira OUALI - Cédric OTWINOWSKI - Ahmed OUAMARA - Sarah PARISEL - Amir SHAFIEI SEYED - Maïa RENER - Fanny LAURENT - Harald HUBIN - Emmanuelle IKUME LOUYA - Nadia EL GHARIAOUI

Antenne de Quartier Libre

Rue Sans Souci, 78 – 1050 Bruxelles – 02 503 19 90 – 0473/96 04 20 – ql@sosjeunes.be

Coordination : Marco GIANNONI

Équipe : Catherine DEMOULIN - Thomas COUBEAU - Céline VAN VYVE